

PROGRAMME ÉDUCATIF

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

AUX PETITES JOIES

290 DU SÉMINAIRE

CHICOUTIMI PQ

G7H 4J3



MODIFIÉ DÉCEMBRE 2018

ADOPTÉ JUIN 2019

Table des matières

Présentation	
1. Introduction-----	1
2. Caractéristiques générales-----	1
2.1 Historique-----	1
2.2 La clientèle-----	2
3. Les ressources-----	2
3.1 Ressources humaines-----	2
3.2 Ressources physiques et matérielles-----	2
3.3 Ressources financières-----	3
4. Les domaines de développement-----	3
5. Les valeurs-----	4
5.1 L'amour-----	4
5.2 Le respect-----	4
5.2.1 Les respect de soi-----	4
5.2.2 Le respect des autres-----	5
5.3 Le partage, l'entraide et la coopération-----	5
5.4 L'autonomie-----	6
5.5 La créativité-----	6
6. Le C.P.E., un milieu de vie-----	6
6.1 Les activités de routine-----	6
6.1.1 L'accueil-----	7
6.1.2 L'alimentation-----	7
6.1.3 L'hygiène-----	8
6.1.4 La sieste-----	9
6.1.5 La santé-----	9
6.1.6 Le départ de l'enfant-----	9
6.2 Programme « Accueillir la petite enfance » (MF 2019) -----	10
6.2.1 L'enfant est un être unique-----	10
6.2.2 Le développement de l'enfant : processus global et intégré---	10
6.2.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement-----	11
6.2.4 L'enfant apprend par le jeu-----	11
6.2.5 Le partenariat entre le SGEE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant-----	11
6.3 Les dimensions de la qualité éducative-----	12
6.3.1 Qualité des interactions entre le personnel et les enfants-----	12
6.3.1.1 Soutien affectif-----	12
6.3.1.2 Organisation de la vie en collectivité-----	12
6.3.1.3 Soutien à l'apprentissage-----	12

6.3.1.4 Soutenir l'interaction du personnel éducateur avec les enfants	13
6.3.2 Qualité des expériences vécues par les enfants	13
6.3.2.1 Horaire adapté au rythme des jeunes enfants	13
6.3.2.2 Des jeux amorcés par les enfants	13
6.3.2.3 Des activités proposés	14
6.3.2.4 Des routines et des transitions	14
6.3.2.5 Soutenir la qualité des expériences vécues par les enfants	14
6.3.3 Qualité de l'aménagement des lieux et matériel	14
6.3.3.1 Un espace de vie confortable et chaleureux	14
6.3.3.2 Des lieux et du matériel sains et sécuritaires	15
6.3.3.3 Variété, polyvalence et accessibilité	15
6.3.3.4 Un espace de travail adapté aux besoins du personnel	15
6.3.4 Qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents	16
6.3.4.1 Soutenir l'interaction entre le personnel éducateur et les parents	16
6.4 Les interventions	16
6.5 L'intégration d'un nouvel enfant ou changement de groupe	17
6.6 L'évaluation de l'enfant	17
6.7 L'éthique professionnelle	17
6.8 Sécurité : exercice de feu	18
7. Horaire journalière (approximative)	18
7.1 Groupe 18 mois	18
7.2 Groupe 2 ans	18
7.3 Groupe 3 ans	19
7.4 Groupe 4 ans	19
8. Conclusion	19
Références bibliographiques	20

1. Introduction

L'accomplissement de notre projet éducatif constitue le regroupement des valeurs éducatives privilégiées au cpe. Celui-ci se veut être la ligne de conduite qui détermine le contexte éducatif et les activités.

Ce document présente l'orientation de base, celle qui assurera la cohérence des actions prises par les intervenantes. Celle-ci est nécessaire au développement harmonieux des enfants et leurs permet de vivre une continuité dans les changements d'éducatrices et aux changements de groupe qu'ils connaîtront au cours de leur séjour au cpe.

Ce document est un outil indispensable pour bien informer, autant les éducatrices « temps plein » que celles à « temps partiel ». Il est également mis à la disposition des parents pour que les objectifs et les orientations du cpe soient connus de tous. Ainsi, tous auront acceptés de partager les valeurs, les idées et le fonctionnement. Nous croyons au travail d'équipe et à l'entière participation des parents dans le quotidien du cpe.

2. Caractéristiques générales

2.1 Historique

Vers les années 1972, Mme. Yvette Pedneault et Mme. Yvette Larouche ouvrent la garderie Au p'tit chez -nous. Ces dames avant-gardistes voulaient offrir un service de jour, de soir et de nuit.

En 1975, Mme. Henriette Tremblay et Mme. Monique Labrecque prennent le relais de la garderie jusqu'en 1978. À ce moment, la garderie Au p'tit chez-nous se situe à Rivière-Du-Moulin. Elle y restera jusqu'en 1980.

En juin 1978, la garderie change de nom pour devenir la garderie aux Petites Joies inc. Et en novembre 1978, la direction est laissée à un conseil d'administration. De 1980 à 1984, la garderie est située à l'école St-Philippe ensuite, déménage au Soeur du Bon Conseil. En 1986, nous devenons propriétaire au 290 du Séminaire. Des rénovations majeures sont effectuées en 2004 et le cpe déménage temporairement dans une école. Le cpe refait alors son sous-sol pour y instaurer de nouveaux locaux.

Nous sommes donc un des plus vieux cpe existant au Saguenay-Lac-St-Jean.

2.2 La clientèle

Le cpe accueille des enfants de 18 mois à 5 ans. Notre permis d'exploitation est de 62 places, ce qui donne 7 groupes ; 8 enfants /18 mois, 8 enfants / 2 ans 1/2, 16 enfants/ 3 ans, 30 enfants / 4-5 ans. Le cpe offre des places temps plein et temps partiel sur 5 jours ouvrables. Les heures d'ouverture sont de 7 :00 h a.m. à 18 :00 h p.m. du lundi au vendredi.

3. Les ressources

3.1 Ressources humaines

L'équipe se compose comme suit :

- une coordonnatrice
- 8 éducatrices à temps plein
- une cuisinière
- 7 éducatrices à temps partiel

S'ajoute : un service de conciergerie à contrat, un service de comptabilité au besoin, à contrat.

Les travailleuses sont invitées à assister à des réunions du personnel rémunérées (selon la convention) ainsi qu'à des formations sur des sujets concernant la petite enfance. Les éducatrices temps plein sont libérées une heure par semaine, sur leur temps de travail, pour la planification pédagogique.

3.2 Ressources physiques et matérielles

Les locaux sont répartis sur 3 étages.

Sous-sol : - salle du personnel

- bureau de la pédagogie
- salle de lavage et désinfection
- salle multifonction
- salle à manger
- cuisine

Premier plancher : - salle des 18 mois

- salle des 2 ans ½
- salle des 3 ans
- deux vestiaires (pour l'ensemble du cpe)
- bureau de la coordonnatrice
- local conciergerie

Deuxième plancher : - salle des 3 ans

- 3 salles de 4-5 ans

Des salles de bain sont accessibles à tous les étages. Une salle de bain adaptée située au premier plancher. La cour extérieure est accessible par 3 sorties et elle est barrée pour la sécurité en tout temps.

3.3 Ressources financières

Les revenus du cpe proviennent essentiellement de subventions du Ministère de la Famille pour les dépenses de fonctionnement ainsi que des contributions parentales. Les paiements des parents se fait tous les vendredis. Par contre les parents peuvent, après entente avec la coordonnatrice, payer aux 2 ou 4 semaines. Les paiements peuvent se faire par pré-autoriser, chèque ou argent.

4. Les domaines de développement

Comme service de garde de qualité, nous tenons à ce que les domaines de développement de chacun des enfants soient bien développés. C'est pourquoi, les éducatrices travaillent quotidiennement les 4 domaines qui sont:

- **social et affectif** : le jeune est avant tout un être social qui se développe au contact des autres et son social et son affectif sont étroitement liés et s'appuie sur l'attachement qu'il ou elle a pu tisser avec ses parents et sur ses relations affectives significatives avec d'autres adultes qui prennent soin de lui. Ce domaine de développement touche les émotions de l'enfant, sa capacité croissante de les exprimer, de les comprendre et de les réguler, de même que ses compétences.

- **langagier** : le développement langagier aborde l'évolution du langage prélinguistique, les sons et les gestes avec lesquels les bébés s'expriment d'abord, l'apprentissage du langage oral ainsi que l'éveil à la lecture et à l'écriture. Le développement graphique, c'est-à-dire l'évolution du dessin chez l'enfant, est aussi intégré à cette section en raison de sa valeur expressive et de sa pertinence pour préparer le jeune à l'écriture.

- **physique et moteur**: son corps est la porte d'entrée de son développement global et de ses apprentissages. En touchant, en entendant, en bougeant, l'enfant reçoit différentes sensations dans son corps et développe graduellement sa perception, ce qui lui donne des points de repère dans l'environnement et l'incite à réagir et à interagir avec celui-ci. La manipulation d'objets fait partie des acquisitions importantes sur les plans physique et moteur. Connaître son corps, sa sexualité, développer des habiletés physiques, avoir une alimentation équilibrée, recevoir et pratiquer

une saine hygiène, bénéficier de périodes de calme et de repos sont aussi très important pour son développement.

- **cognitif** : ce développement concerne la façon dont l'enfant acquiert des connaissances et comprend le monde qui l'entoure, et l'accès à de nouvelles technologies et méthodologies permet de multiplier les découvertes. L'attention, la mémoire, la fonction symbolique, le développement de concepts, le raisonnement ainsi que l'éveil aux mathématiques et aux sciences sont des composantes du développement cognitif travaillé au cpe.

Et pour cela, nous nous assurons de la qualité des interactions entre le personnel et les enfants, la qualité des interactions entre le personnel et les parents, la structuration et l'aménagement des lieux et de la diversité des activités offertes.

5. Les valeurs

Les valeurs traitées dans ce point sont le résultat d'un échange fait entre tout le personnel présent au cpe. Les valeurs privilégiées sont définies de façon à ce que la signification qu'on veut leur donner soit comprise et partagée par toutes les travailleuses. Nous n'avons pas accordé un ordre spécifique aux valeurs car nous croyons qu'elles sont toutes compatibles et qu'elles ont toutes une importance particulière.

5.1 L'amour

L'amour qu'on porte aux enfants leur permet de créer un lien de confiance entre eux et nous. Les contacts physiques ou moments d'affections (caresses sur la tête, prendre par la main, etc...) fait sentir à l'enfant qu'il est unique et important, aussi c'est une valeur primordiale pour que les enfants puissent se développer positivement et pour qu'ils puissent s'épanouir dans toutes les autres valeurs véhiculées au cpe.

5.2 Le respect

5.2.1 Le respect de soi : nous l'aidons à se respecter, lui en tant que personne et ce qui l'entoure. Nous l'encourageons à apprécier ce qu'il est ou fait, en suscitant son intérêt et en le stimulant. Nous encourageons ses choix dans les jeux libres, ce qui lui permet de faire des choix en fonction de ses intérêts et de ses besoins. Nous lui donnons le droit de s'exprimer physiquement et verbalement. Nous croyons qu'il a besoin de libérer les

tensions qu'il vit et acceptons qu'il exprime ses frustrations, ses peurs, ses colères, et ce, dans les limites de sa liberté individuelle, du respect des autres et de son environnement. Nous soutenons aussi son estime de soi, c'est pourquoi que lorsque nous utilisons « le retrait » pour un geste non-adéquat, nous le faisons de manière discrète (un retour est fait avec l'enfant sur le geste posé à la fin du retrait). Le dialogue est important dans la dynamique de groupe que nous préconisons car chacun apprend à respecter l'unicité de chacun.

5.2.2 Le respect des autres : Une attention chaleureuse est accordée à chacun des enfants sans discrimination. Que ce soit à travers nos attitudes, nos paroles, nos jeux nous évitons de refléter les préjugés traditionnels touchant certains groupes de la société et proposons des modèles de rapport égalitaires entre les enfants. C'est pourquoi, le cpe accepte les enfants à besoins particuliers et met à la disposition de ceux-ci une éducatrice spécialisée lorsque le besoin est là.

5.3 Le partage, l'entraide et la coopération

Le cpe est un milieu privilégié pour la socialisation. Même tout petit, il apprend à entrer en relation, s'assoit à côté d'un ami, pose des gestes affectueux, prête un jouet, attend son tour. En plus du matériel, ils doivent apprendre à partager leur éducatrice. Ici, le meilleur modèle est celui où chacun prend ce dont il a besoin au lieu d'attendre son tour pour obtenir un traitement identique à celui des autres membres du groupe, de cette façon, ou peut se trouver dans une situation où un seul enfant se fait bercer tandis que les autres jouent aux blocs, sans qu'ils attendent à se faire prendre par l'adulte.

Les gestes d'entraide procurent un sentiment qui s'avère être un excellent renforçateur. Ils peuvent se faire de différentes façons; réconforter un compagnon qui a de la peine, aider au repas, trouver une bonne idée pour les jeux, etc... Plusieurs groupes ont des « tableaux de tâches » et chacun des enfants ont dans la journée à exécuter des responsabilités qui les amènent à se sentir « grand ».

L'éducatrice contribue à inculper l'esprit de coopération au détriment de celui de compétition. Les jeux coopératifs visent le plaisir et l'harmonie plutôt que la performance car la compétition peut provoquer du stress, des rejets et comparaisons inutiles pour certains enfants.

5.4 L'autonomie

Lorsque l'enfant acquiert de l'autonomie, il a le sentiment d'avoir un certain pouvoir sur lui-même, les objets et les individus. Il peut faire des choix, prendre de petites et des grandes décisions et se débrouiller seul dans différentes situations. Il nomme à l'autre ce qu'il veut ou pas et ce, avec des mots. Lorsqu'un conflit arrive, nous l'encourageons à s'adresser à son ami plutôt qu'à l'adulte, au besoin, nous lui proposons des moyens pour y arriver. Car l'intervention de l'éducatrice est basée sur : la valorisation, l'accompagnement et le renforcement positif.

5.5 La créativité

Nous visons que les enfants utilisent des matériaux d'expressions ou jouent d'une manière imaginative quand ils solutionnent des problèmes ou avancent de nouvelles idées. Mettre l'accent sur l'originalité plutôt que sur le produit fini. Nous souhaitons aussi que l'éducatrice fasse de même dans ses interventions, dans les routines, les activités de motricité fine, les activités en psychomotricité, etc... L'enfant est un explorateur et doit se sentir en sécurité de l'être. Créer, doit être pour lui, exprimer ce qu'il est, ce qu'il pense et sent. Nous proposons un environnement, des situations et activités qui lui permettent de s'exprimer et d'inventer. La créativité permet de prendre des initiatives, elle engendre l'autonomie et développe son intuition ce qui lui permet de développer sa confiance en lui.

6. Le cpe, un milieu de vie

Le centre représente un environnement stimulant et un lieu d'épanouissement. Il cherche à développer la personnalité de l'enfant au point de vue; affectif, social, intellectuel, physique et moral. Il est organisé en fonction des besoins spécifiques de la petite enfance où le rythme des enfants est respecté et où le parent se sent accueilli et reconnu comme premier responsable de son enfant.

6.1 Les activités de routines

Elles font parties des périodes d'activités et constituent des moments d'apprentissages importants pour les enfants.

6.1.1 L'accueil

Il se fait entre 7 :00 et 8 :30 h. À l'arrivée, les parents doivent se rendre au vestiaire avec leur enfant, le déshabiller, prendre le porte clé identifié au nom et à l'image de l'enfant (Amisgest) et le conduire dans la salle d'accueil pour rejoindre l'éducatrice en poste. P.S. le porte clé d'Amisgest sert à reconnaître l'enfant, savoir s'il est présent ou absent, connaître le nombre d'enfants présent dans le groupe. Il est demandé à ce moment au parent de connaître l'humeur, l'état de santé ou tout changement qui pourrait survenir dans la routine habituelle de son enfant.

De 7 :00 à 7 :30 h, l'accueil se fait dans la salle de 3 ans, à l'entrée. À 7 :30, lorsqu'une seconde éducatrice arrive, elle prend les enfants de 3 ans et moins et se rend dans la salle des 18 mois pour continuer l'accueil en douceur. Et ainsi de suite, à chaque arrivée d'une éducatrice, elle vient chercher 4 amis dans la salle de 3 ans et 4 amis dans la salle des 18 mois et se rend dans une salle libre pour continuer l'accueil des enfants. Comme cela, jamais plus de 8 enfants par salle sauf si les enfants auraient tous 4 ans, le ratio pourrait être de 10. Les objets personnels comme doudou, toutou et suce, sont rangés dans les casiers des enfants.

À 8 :30 h, chaque éducatrice vient chercher son groupe et commence sa journée. Lorsqu'un enfant arrive après 8 :30 h, le parent va le reconduire à son éducatrice dans sa salle.

6.1.2 L'alimentation

Nous considérons l'enfance comme une période importante pour l'acquisition de saines habitudes de vie. Un enfant exposé à des aliments nutritifs, bons au goût et dégustés dans une atmosphère agréable en présence d'adultes signifiants est plus susceptible d'associer la saine alimentation à des expériences positives, et ainsi de développer le goût de manger sainement. Une saine alimentation peut comprendre une grande variété d'aliments qui se situent, sur un continuum, de peu ou pas nutritifs à très nutritifs (ex : frites= valeur nutritive faible comparé à pomme de terre=valeur nutritive élevée). Ainsi, les aliments ne peuvent être catégorisés; il n'y a pas de « bon » ou « mauvais » aliment. Ainsi, ils peuvent être offerts aux enfants de manière quotidienne, occasionnelle ou exceptionnelle selon leur valeur nutritive. (source : Gazelle et Potiron, Gouv. Du Québec et Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2010).

Le travail des éducatrices au moment des repas est de demeurer calme,

attentive, patiente, curieuse. Elle doit encourager l'enfant et l'inviter à goûter, sans le forcer, et doit être un modèle pour lui. Le cpe offre un repas équilibré, varié afin de stimuler chez lui une curiosité pour des aliments nouveaux. Les collations sont également très nutritives, goûteuses et diversifiées. Les menus ont un roulement sur 6 semaines et sont affichés à la vue des parents afin qu'eux puissent également équilibrer l'alimentation de leur enfant à la maison. Une attention particulière est accordée aux enfants nécessitant un régime alimentaire spécifique, comme les allergies, et tout le personnel est formé en ce sens à tous les 3 ans. En plus, une fiche pour identifier chacun des enfants avec une spécificité sont remplies et affichées à la salle à manger précisant la marche à suivre en cas de réaction. Les menus sont préparés par une Technicienne en diététique, voici leur composition : la collation du matin est toujours un fruit frais; le repas du midi est composé d'une entrée, d'un plat principal comprenant une portion d'aliments protéinés, une portion d'aliments à grains entiers, deux portions de légumes et fruit; le dessert est toujours un fruit ou yogourt maison; la collation d'après-midi est soit une galette, muffin, biscottes, fromage afin que l'enfant soit soutenu jusqu'au souper. Une bonne pratique que l'on privilégie est que « le dessert n'est ni une récompense ni un objet de menace ». Il se peut que l'enfant se laisse une « petite place » pour la portion du dessert et c'est correct car le dessert fait partie du repas. Des activités de nutrition sont régulièrement organisées par notre cuisinière dans le but de sensibiliser les enfants aux saines habitudes de vie. Les enfants participent à la préparation d'une entrée ou collation. Elle organise également des activités sur les habitudes alimentaires des autres pays et tous participent à la préparation du repas. Les parents sont informés par la visualisation de photos mis sur la page Facebook du cpe et ils sont invités à reproduire les recettes à la maison. D'ailleurs, un livre de recettes du cpe est disponible s'ils le veulent. P.S. Lors de l'anniversaire d'un enfant, un gâteau est servi pour lui-même et son groupe.

6.1.3. L'hygiène

Cet apprentissage s'appuie sur la routine. Se laver les mains après ou avant le repas, après la toilette et se brosser les dents sont des actions que l'enfant apprend par la répétition. Les 18 mois et les 2 ans font en plus l'apprentissage de la toilette. Les housses des matelas qui servent à la détente sont lavées à chaque semaine et des

piqués personnels pour les changements de couche sont lavés à chaque jour. Chaque travailleuse range son local et fait l'entretien de son matériel de bricolage. Les jouets sont désinfectés à tous les jours, par rotation de salle, par une préposée à la désinfection (main d'œuvre indépendante).

6.1.4. La sieste

La période de relaxation se situe entre 12 :00 et 14 :00 h. Les plus petits ont une période plus longue et les 4 ans plus courte (13 :00 à 14 :00 h). Tous les enfants sont invités à la relaxation afin de refaire le plein d'énergie. Ils peuvent apporter un objet de transition comme « toutou ou doudou ». Pendant la journée l'enfant, qui en ressent le besoin, peut se relaxer dans le « coin doux » installé dans chacune des salles, sur un coussin ou un divan confortable. Il peut aussi choisir le « coin dessin ou lecture », plus reposant qu'un coin actif comme celui des voitures et figurines.

6.1.5. La santé

Les travailleuses et les parents doivent s'appuyer l'une sur l'autre en matière de santé des enfants. Comme les petites maladies infantiles se développent rapidement, nous nous attendons des parents qu'ils coopèrent et que lorsque leur enfant est malade, qu'ils le garde à la maison afin d'enrayer la propagation le plus possible. En cours de journée, si l'enfant devient fiévreux, nous appliquons le protocole du MF (38.5 t et plus=Acétaminophène selon le poids de l'enfant). Ensuite, un appel est fait au parent pour l'aviser de son état de santé et lui demandons de venir plus tôt quand cela est possible. Toutefois, si la température baisse et que l'état de l'enfant s'améliore, il peut demeurer au cpe et partir en fin de journée.

6.1.6 Le départ de l'enfant

En fin de journée, les travailleuses qui terminent donnent leurs enfants à celles qui sont encore au travail et ainsi de suite, en s'assurant que la ratio n'est pas dépassé. Les parents sont également invités à consulter le cahier de communication Amisgest qui est transmis par courriel et qui décrit la journée, l'état de santé, le comportement de son enfant.

Vers 16:00 h, une travailleuse va s'occuper du lavage. À 17 :00 h, une dernière vérification se fera avant la fermeture.

À 17 :00 h, nous réunissons les enfants dans la salle d'accueil et le cpe ferme ses portes à 18 :00 h. Pour les retards, une procédure est prévue dans « les politiques de fréquentation »

6.2 Programme « Accueillir la petite enfance » (MF 2019)

Le programme éducatif repose sur des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires, de santé et sécurité et de comportements positifs. Des moyens tels : assurer aux enfants des services de garde éducatifs de qualité, servir d'outil de référence aux travailleuses, promouvoir une cohérence entre les divers milieux de garde et favoriser une continuité des interventions entre la famille et la petite enfance, sont des moyens que le service de garde se donne pour aider l'enfant à bien évoluer dans le milieu. Aussi, avec ses cinq principes de base qui guident les interventions des éducatrices décrits plus bas, nous nous assurons de :

- accueillir les enfants et répondre à leurs besoins
- assurer leur santé, leur sécurité et leur bien-être
- favoriser l'égalité des chances
- contribuer à leur socialisation
- apporter un appui à leurs parents
- faciliter leur entrée à l'école

6.2.1 L'enfant est un être unique

L'enfant se développe selon une série de stades prévisibles communs à tous les êtres humains. À chaque nouveau stade émerge de nouvelles capacités permettant à celui-ci de poser des actions de plus en plus complexes. Malgré cette prévisibilité générale, chaque enfant adopte un rythme de développement qui lui est propre, ce qui lui confère son caractère d'unicité. Par ses interventions, l'éducatrice doit reconnaître, respecter et encourager l'unicité de chacun tant sur le plan de sa personnalité que sur celui de son rythme de développement.

6.2.2 Le développement de l'enfant : processus global et intégré

L'enfant est un être multidimensionnel qui se développe globalement

lorsqu'il interagit avec son environnement. Ainsi, l'ensemble des composantes de développement, soit les dimensions physiques et motrices, intellectuelles, langagières, socio-affectif et morales sont sollicitées lors d'une même activité. Ces dimensions sont reliées en ce sens que le développement de l'une touche nécessairement à d'autres et exerce un effet d'entraînement sur le développement de l'ensemble des dimensions. L'éducatrice doit donc être en mesure de considérer, dans toutes ses interventions, les différentes dimensions du développement de l'enfant et d'en reconnaître la présence dans les activités que ce dernier réalise.

6.2.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement

L'enfant est le maître d'œuvre de son processus d'apprentissages. Il est spontanément curieux et intéressé par ce qui l'entoure, il prend ainsi en charge ses expériences en manipulant, en s'exprimant et en apprenant à identifier les situations qui lui procurent plaisir, satisfaction et défi. L'éducatrice ne peut apprendre à sa place. Elle doit cependant lui offrir un milieu qui l'incite à échanger avec son environnement physique et humain, l'obligeant ainsi à agir de manière autonome.

6.2.4 L'enfant apprend par le jeu

Le jeu constitue un moyen privilégié d'interaction et d'évolution pour l'enfant. Il est un puissant levier d'apprentissage avec lequel il acquiert des connaissances tout en développant ses capacités à raisonner, créer et résoudre des problèmes. C'est à travers le jeu que l'enfant arrive à recréer le monde afin de mieux le comprendre. Jouer c'est une expérience essentiellement agréable à travers laquelle l'enfant se développe globalement et l'éducatrice doit respecter son jeu en valorisant ses activités plutôt qu'en tentant de les diriger. Il est important de le laisser maître de ses jeux, car il peut ainsi accroître ses capacités tout en renforçant son sentiment de contrôle sur l'environnement.

6.2.5 Le partenariat entre le SGEE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

Des relations positives vécues entre les éducatrices et les parents

contribuent au développement de l'enfant. Celui-ci s'adapte plus facilement au milieu s'il existe un véritable partenariat. L'échange au quotidien avec les parents permet à l'éducatrice de mieux comprendre ce que vit son enfant en dehors du service de garde. De plus, les parents se sentent respectés et reconnus comme premier agent de développement de leur enfant.

6.3 Les dimensions de la qualité éducative

Le service de garde s'assure d'être un service de qualité dont voici les quatre principales dimensions; qualité des interactions entre le personnel et les enfants, qualité des interactions entre le personnel et les parents, qualité de l'aménagement des lieux et du matériel, qualité des expériences vécues par les enfants. Ces dimensions sont soutenues par différentes actions dont celles décrites plus bas :

6.3.1 Qualité des interactions entre le personnel et les enfants :

6.3.1.1 Soutien affectif : prendre en considération le point de vue des enfants et ce que vivent ceux-ci. L'adulte est sensible et attentif à leurs signaux et à leur langage verbal et non-verbal. Il est réceptif et disponible donc, en mesure d'anticiper certaines difficultés que pourrait vivre l'enfant et agir pour les prévenir.

6.3.1.2 Organisation de la vie en collectivité : l'adulte soutient l'enfant dans l'adoption de comportements appropriés et dans la résolution de conflit en fonction de leur niveau de développement. Il voit au bon déroulement de chaque moment de la journée, de façon à maximiser le temps disponible pour l'apprentissage, et propose des repères pour leur permettre de se situer dans le temps et l'espace (pictogrammes). Les règles de vie sont claires et l'adulte formule des consignes adaptées aux enfants du groupe.

6.3.1.3 Soutien à l'apprentissage : l'adulte dialogue avec eux, les écoute avec intérêt, les accompagne dans la mise en œuvre de leurs idées, encourage la participation, leur persévérance, la collaboration et leur autonomie. Ce soutien vise aussi à sensibiliser le jeune à l'intérêt et au plaisir de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, et cela, à partir du jeu et d'actions de la vie de tous les jours.

6.3.1.4 Soutenir l'interaction du personnel éducateur avec les enfants :

la gestion du temps, de l'horaire de travail du personnel, des repas ou des changements d'éducatrice influence positivement ou non la qualité des interactions. C'est pourquoi, une certaine souplesse est nécessaire et la gestionnaire doit demeurer créative et ouverte afin de trouver des solutions appropriées pour soutenir la qualité des interactions entre les travailleuses et les enfants.

6.3.2 Qualité des expériences vécues par les enfants :

6.3.2.1 Horaire adapté au rythme des jeunes enfants : une planification adéquate du déroulement de la journée permet de limiter les temps d'attente afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des adultes. Le jeu occupe une large portion du temps, et celui amorcé par l'enfant constitue un contexte de choix pour favoriser l'apprentissage actif. Le déroulement de la journée comporte une période de jeu à l'extérieur, favorisant le jeu actif, la motricité globale, le contact avec la nature et permet de vivre des expériences sensorielles variées selon les saisons. Le jeu actif, ou de grande énergie, peut aussi être fait à l'intérieur dans « la salle de motricité » aménagée de façon à avoir beaucoup d'espace pour courir, sauter, danser, tourner faire des pirouettes, etc... Annuellement, le cpe participe au Défi Pierre Lavoie, ce qui nous stimule à adopter un mode de vie actif et à sensibiliser les parents à accumuler des cubes énergie à la maison.

6.3.2.2 Des jeux amorcés par les enfants : favorise leur curiosité, leur autonomie, leur socialisation et leur capacité à trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent en jouant, et contribuent à leur développement global. Le jeu libre se déroule habituellement en trois étapes; la planification, étape préparatoire où l'enfant choisit son activité et détermine ses buts, ses partenaires, son action. La réalisation de l'activité où il évolue librement à l'intérieur de certaines limites comme le respect des autres, du matériel et des consignes. La période de réflexion ou d'évaluation qui permet de prendre conscience de ses apprentissages et de se questionner sur la façon dont s'est déroulée son activité. Il contribue aussi au développement du vocabulaire de l'enfant, de son sens de l'observation, de sa mémoire et de sa capacité d'analyse.

6.3.2.3 Des activités proposées : elles favorisent l'apprentissage actif lorsqu'elles sont planifiées à partir de champs d'intérêts et des habiletés actuelles et en devenir des enfants et l'enfant devrait pouvoir y participer ou non. Les activités-projets, lectures interactives, causeries, apprentissages de comptines ou chansons et ateliers au choix ainsi que les retours sur les expériences des enfants font partie des activités proposées. L'apprentissage de gestes liés à des responsabilités, comme ranger ses jouets et placer son matelas pour la sieste, ou à des routines d'hygiène, comme le lavage des mains ou du visage, est également considéré dans ce type d'activité.

6.3.2.4 Des routines et des transitions : elles assurent l'enchaînement entre les divers moments de la journée. Ce sont des moments charnières qui revêtent une importance particulière dans le climat du groupe car ils sont propices à l'agitation mais s'ils sont bien organisés, ils favoriseront le bien-être et le développement de chacun. Les soins personnels, les repas et collations, la sieste, le rangement, l'arrivée et le départ constituent des occasions de première importance pour explorer et expérimenter des gestes liés à l'habillement, à l'alimentation, à l'autonomie, etc...

6.3.2.5 Soutenir la qualité des expériences vécues par les enfants : l'accès à un espace de jeu extérieur bien adapté, la possibilité de profiter de ressources du quartier ou de la communauté telles que la bibliothèque, la parc ou même différentes entreprises susceptibles d'intéresser les enfants, comme boulangerie, marché d'alimentation, sont multipliés par une bonne gestion du cpe. La création de liens avec les cercles de fermières, les pompiers, les ambulanciers, les policiers sont aussi possibles et enrichissent les apprentissages et le sentiment d'appartenance à une communauté pour les enfants.

6.3.3 Qualité de l'aménagement des lieux et matériel :

6.3.3.1 Un espace de vie confortable et chaleureux : un aménagement de qualité avec une bonne aération des locaux, un éclairage naturel suffisant, une température ambiante et un sol adéquat de même qu'un niveau de bruit contrôlé est là pour assurer le confort des lieux aux enfants et aux éducatrices. Les locaux sont aussi aménagés de manière à procurer un sentiment de sécurité, et divisés en coins de

jeu tels : coin doux, coin cuisine, coin bloc, coin lecture, coin jeux de tables, etc... Les jeux extérieurs doivent aussi permettre, pendant la période estivale, de faire des apprentissages dans les différents domaines de développement.

6.3.3.2 Des lieux et du matériel sains et sécuritaires :

les lieux sont organisés et le matériel de jeu (livres, jouets, ou objets de la vie quotidienne) est choisi pour favoriser l'autonomie des enfants et limiter les interdits afin de laisser libre cours à leurs initiatives et leur permettre de prendre les risques calculés essentiels à leurs apprentissages. Ils sont aussi sécuritaires et en bon état. Pour répondre aux besoins des enfants à besoins particuliers, nous pouvons obtenir du soutien d'ergothérapeutes du CIUSSSS Saguenay Lac-St-Jean qui réaliseront une évaluation et formuleront des recommandations en vue d'adapter les lieux, les équipements et le matériel en fonction des incapacités motrices, auditives ou visuelles des enfants.

6.3.3.3 Variété, polyvalence et accessibilité : l'aménagement en aires de jeu

permet à l'enfant de voir toutes les zones où il peut jouer, ce qui le conduit à faire des choix et stimule son intérêt. Il entraîne la division naturelle des enfants selon leurs goûts, en sous-groupes de deux, trois ou quatre. Il vise à attiser la curiosité des jeunes et les dispose à entreprendre une grande variété de jeux. Les « coins » permettent de regrouper le matériel pour un même type de jeu; jeux symboliques, jeux de construction et figurines, matériaux d'arts plastiques, jeux de table et de manipulation ou matériel d'éveil à la lecture ou l'écriture. Pour la division des « coins », différents mobiliers est utilisé : tables, coussins, armoires à roulettes avec freins, étagère à roulettes avec freins, tapis, rideaux transparents, etc... Ce qui importe, c'est que l'éducatrice puisse voir et observer les enfants en tout temps. Le matériel doit aussi être approprié aux différents niveaux de développement des enfants et permette de soutenir le développement physique et moteur, affectif et social, cognitif et langagier. En quantité suffisante et renouvelé afin de maintenir l'intérêt de l'enfant, le matériel de jeu doit permettre différents usages comme les déguisements et les boîtes vides.

6.3.3.4 Un espace de travail adapté aux besoins du personnel :

avoir accès à une chaise, un bureau, un évier et une toilette à sa hauteur,

un casier personnel et un endroit de repos, comme une salle du personnel, afin de rendre le milieu de travail agréable et pratique.

6.3.4 Qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents

6.3.4.1 Soutenir l'interaction entre le personnel éducateur et les

parents : l'accueil est l'établissement d'un lien de confiance et d'un réel partenariat avec eux. La gestionnaire exerce une forte influence sur la manière dont on accueille les parents, sur les occasions qui leur sont offertes de participer à des rencontres, événements ou comités. Elle a un rôle à jouer concernant la promotion du programme éducatif auprès des parents et des pratiques appropriées au développement des jeunes qui y sont mises en œuvre. Elle est aussi l'alliée de première importance des éducateurs et éducatrices dans leurs relations avec les parents des enfants de leur groupe.

6.4 Les interventions

Les éducatrices, par souci de cohérence, favorisent le plus possible le même mode d'intervention avec les enfants du cpe. Toutefois, elles respectent, autant que faire se peut, leur unicité à elles aussi. Liés à une bonne connaissance de l'enfant, des qualités comme l'intuition, le sens de l'observation, la cohérence, la constance, la patience, l'empathie et la tolérance lui permette d'intervenir adéquatement. Pour améliorer ses interventions auprès de l'enfant, l'éducatrice crée une bonne relation avec les parents. Les informations recueillies permettent une action concertée entre eux ainsi que des interventions plus constantes au cpe et à la maison.

Lors d'un comportement agressif, geste ou parole, le retrait est utilisé à l'occasion. Ce n'est pas une punition et vise à donner à l'enfant le temps de se calmer. Dans certain cas ce genre de comportement est une réaction provoquée par la colère, l'anxiété ou autre malaise. Il permet également à l'éducatrice de s'occuper de l'enfant agressé car c'est sur lui qu'il faut porter notre attention et non pas sur l'agresseur. Voici la procédure que nous suggérons à ce sujet :

1. Assurez-vous que l'enfant agressé va bien. Si possible, chargez une autre éducatrice de s'en occuper.
2. Emmenez tranquillement l'ami qui a fait mal vers un coin de retrait, à la vue de l'éducatrice et dites-lui sur un ton calme mais ferme : « Je ne te

permet pas de faire mal aux autres. Tu vas t'asseoir ici jusqu'à ce que je te donne la permission de te lever! »

3. Prenez note de l'heure et éloignez-vous de l'enfant. Tout au long de la période de retrait, évitez de lui adresser la parole ou de le regarder. Le temps de retrait correspond à peu près à son âge (ex : 2 ans= 2minutes, etc...)

4.Éloignez calmement tout autre enfant qui s'approche du coin de retrait en lui expliquant que : « Ton ami a besoin de rester calme pendant un petit moment, tu pourras lui parler et jouer avec lui tout à l'heure! »

5. À la fin de la période, rejoignez l'enfant et dites-lui : « Tu peux venir nous rejoindre » Pas de sermon. Il sait pourquoi il a été retiré.

N.B. Si un comportement agressif perdure dans le temps, une rencontre avec le parent sera faite afin d'aller plus loin dans les interventions et aussi pour comprendre le pourquoi d'un tel comportement dans le but de mieux intervenir avec l'enfant et une procédure d'expulsion de l'enfant est prévue dans une annexe des « politiques de fréquentation » pour les cas extrêmes.

6.7 L'intégration d'un nouvel enfant ou changement de groupe

Lorsqu'un enfant débute le cpe en période estivale, nous le laissons avec les mêmes amis et éducatrice autant que faire se peut! Cela facilite son intégration et cela créer une constance pour lui. En septembre, lorsqu'il est dans son groupe d'âge, nous lui laissons un temps pour s'acclimater à l'environnement physique, au fonctionnement de groupe, aux nouveaux amis. Pour le petit de 18 mois qui a une difficulté d'intégration, il pourra pour une période indéterminée, demeurer dans la même salle afin de profiter d'une certaine stabilité.

6.8 L'évaluation de l'enfant

Deux fois par an, nous discutons ou remettons au parent une copie du rapport d'observation (fiche) que nous avons fait de son enfant. Toutes les sphères de développement sont observées et colligées dans ce document qui se nomme « dossier de l'enfant ». Dans ce même dossier, nous conservons toutes les observations faites depuis son entrée au cpe afin de le remettre aux parents à la fin de son passage ici. C'est lors d'une rencontre en soirée que nous lui remettons cette copie de rapport et cela nous permet également de discuter librement et tranquillement. Toutefois, si nous constatons que l'enfant a une difficulté avant la deuxième rencontre, nous prenons rendez-vous avant dans l'année afin de voir à une solution rapidement.

6.9 L'éthique professionnelle

Chaque éducatrice est responsable de son groupe. Lors d'un conflit ou problème, seule elle peut et doit intervenir. Lors d'un remplacement,

l'éducatrice remplaçante doit respecter le fonctionnement des routines, le plus possible, ainsi que l'horaire du groupe et le dynamisme établi par l'éducatrice (aménagement de la salle, coins de jeux, etc...). Le respect de la confidentialité entre parent-éducatrice est essentiel pour nous; le parent est un client lorsqu'il fréquente le service de garde, pas un ami...

6.10 Sécurité : exercice de feu

Annuellement, le cpe fait un exercice de feu en septembre.

8. Horaire journalière

8.1 Groupe 18 mois

7 h 00 : accueil des enfants et des parents, vestiaire, reconduite des enfants dans les salles vers les éducatrices en poste
8 h 30 : accueil dans le groupe régulier, hygiène (lavage des mains, changement de couches)
8 h 45 : collation
9 h : jeux extérieur ou intérieur
10 h 30 : hygiène (lavage des mains, changement de couches)
11 h 00 : dîner
11 h 35 : hygiène (lavage des mains, chang. de couches, brossage dents)
11 h 50: préparation détente
12 h : détente
14 h : réveil, jeux calmes, hygiène (lavage des mains, chang. de couches)
14 h30 : collation
14 h45 : activité ou jeux libres ou extérieur
16 h 00: départ progressif des enfants, des éducatrices et reconduite des enfants encore présents vers des groupes encore ouvert
18 h 00: fermeture du cpe

8.2 Groupe 2 ans

7 h : accueil des enfants et des parents, vestiaire, reconduite des enfants dans les salles vers les éducatrices en poste
8 h 30: accueil, hygiène (lavage des mains, changement de couches, toilette)
8 h 45: collation
9 h : atelier, jeux extérieur ou intérieur
10 h 30 : hygiène (lavage des mains, changement de couches, toilette)
11 h 00 : dîner
11 h 35 : hygiène (lavage des mains, chang. de couches, toilette, brossage dents)
11 h 50 : préparation détente
12 h : détente
14 h : réveil, jeux calmes, hygiène (lavage des mains, changement de couches, toilette)
14 h 30 : collation
14 h45 : jeux extérieurs ou intérieurs

16 h : départ progressif des enfants, des éducatrices et reconduite des enfants encore présents vers des groupes encore ouvert
18 h : fermeture du cpe

8.3 Groupe 3 ans

7 h : accueil des enfants et des parents, vestiaire, reconduite des enfants dans les salles vers les éducatrices en poste
8 h 30 : cercle magique (causerie)
8 h 45 : ateliers, jeux extérieur ou intérieur
9 h 15 : hygiène (lavage des mains, toilette)
9 h 30 : collation
9 h 45 : ateliers, jeux extérieur ou intérieur
11 h 15 : hygiène (lavage des mains, toilette)
11 h 30 : dîner
12 h 10 : préparation détente (brossage dents, histoire, boîtes thématique)
12 h 30 : détente
14 h : réveil, jeux calmes, hygiène (lavage des mains, toilette)
14 h 45 : collation
15 h : ateliers, jeux extérieur ou intérieur
16 h : départ progressif des enfants, des éducatrices et reconduite des enfants encore présents vers des groupes encore ouvert
18 h : fermeture du cpe

8.4 Groupe 4 ans

7 h : accueil des enfants et des parents, vestiaire, reconduite des enfants dans les salles vers les éducatrices en poste
8 h 30 : cercle magique (causerie)
8 h 45 : ateliers, jeux extérieur ou intérieur
9 h 15 : hygiène (lavage des mains, toilette)
9 h 30 : collation
9 h 45 : ateliers, jeux extérieur ou intérieur
11h 30 : hygiène (lavage des mains, toilette)
12 h00 : dîner
12 h40: préparation détente (brossage dents, histoire, boîte thématique)
13 h : détente
14 h : réveil, jeux calmes, hygiène (lavage des mains, toilette)
14 h45: collation
15 h : ateliers, jeux extérieur ou intérieur
16 h : départ progressif des enfants, des éducatrices et reconduite des enfants encore présents vers des groupes encore ouvert
18 h: fermeture du cpe

9. Conclusion

Ce projet nous a permis d'unifier nos pensées et nos méthodes de travail, ajuster nos fonctionnements afin d'offrir un meilleur service aux enfants ainsi qu'aux parents qui fréquentent le cpe. Il est aussi un outil de travail intéressant pour les travailleuses, il présente la vie « au quotidien » et les

orientations pédagogiques du centre.

« Pour faire le monde meilleur, rendons nos enfants heureux » Serge de Gregorio

Références bibliographiques

PROGRAMME ÉDUCATIF DE CPE, Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, Les publications du Québec.

Accueillir la petite enfance, Programme favorisant le développement global des enfants, Les publications du Québec.

DE L'ESTIME DE SOI, VERS L'AUTONOMIE, Sylvie Provencher, Chenelière McGraw-Hill, ISBN :2-9807680-0-6

À NOUS DE JOUER! Guide pratique pour résoudre les problèmes comportementaux des enfants d'âge préscolaire, les publications du Québec.

LA SANTÉ DES ENFANTS..... EN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIFS, les publications du Québec.

L'ENFANT UNE APPROCHE GLOBALE POUR SON DÉVELOPPEMENT, Johanne Hendrick, Presse de l'Université du Québec, ISBN :2-7605-0631-2

PROJET ÉDUCATIF, Centre de la petite enfance AM STRAM GRAM
www.cpeamstramgram.com

Brindami, Programme de développement des habiletés sociales et des habiletés d'autocontrôle chez les enfants de 2 1/2 à 4 4ans, Centre de psycho-éducation du Québec,
www.centrepesd.qc.ca

PETIT MONDE, www.petitmonde.qc.ca

